

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal****Séance du : Jeudi 16 avril 2026****CONVOCATION**

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 32

Votants : 33

Pouvoir : 1

Absent : 0

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :  
23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Étaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – Mme Carole BOULANGER – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – M. Julien DOLFI – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

**Absent représenté**

M. Mathias COUMERT .....Pouvoir à Mme Julita SALBERT

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-04-32

**OBJET : TARIFS PLAGE POUR LA SAISON 2026.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du 12 décembre 2025 approuvant les tarifs municipaux applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Considérant que pour la saison 2026 de la Plage, il apparaît aujourd'hui nécessaire, afin de faire venir davantage les Adamois et de simplifier le fonctionnement, d'apporter des ajustements tarifaires :

- La carte d'adhérent Adamois passe à 20 euros pour la saison et permet à tous les Adamois de bénéficier de l'entrée à la Plage gratuite tous les jours.
- La suppression du forfait famille 1+2 au bénéfice du 2 + 2 (2 adultes et 2 enfants).
- La suppression de la délivrance de la carte d'adhérent gratuitement à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour et 2 contre,

- **approuve** les tarifs de la Plage ci-après,

2026 – Tarifs par entrée		Mise en ligne le 27 avril 2026	
<b>Adhérents</b>	<i>*Sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage pour un prix de 20€</i>	Semaine	Week-end et Jours fériés
		Gratuit*	
	Enfants (moins de 14 ans) <i>*Sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage</i>	Gratuit	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
<b>Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et communes de Champagne sur Oise et Nesles-la-Vallée</b>		Semaine	Week-end et Jours Fériés
	Adultes	10 €	
	Enfants (moins de 14 ans)	6€	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
	(Billet délivré en caisse sous réserve de la présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)		
<b>Extérieurs</b>		Semaine	Week-end et jours fériés
	Plein tarif (à partir de 14 ans)	21€	
	Tarif réduit (moins de 14 ans)	12 €	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
	Forfait famille 2 adultes majeurs et 2 enfants de moins de 14 ans	50€	
<b>Extérieurs - Personne en situation de handicap</b> (sur présentation d'une carte d'invalidité de 80 % et plus, en cours de validité)	Adultes	8 €	
	Enfants (moins de 14 ans)	4 €	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
	Accompagnateur adulte (1 seul accompagnateur par personne)	8€	
<b>Agents communaux (y compris conjoint et enfants mineur)</b>	<i>*Sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage pour un prix de 5€</i>	Gratuit*	
<b>Groupes</b> (Centre de loisirs, associations, entreprises) (Moins de 20 personnes, application des tarifs extérieurs)	20 personnes et plus Réservation obligatoire au plus tard 48 h avant la venue.	10 €	
<b>Activités</b>	1 Parcours mini-golf	8 €	

	1 h de pédalo 2 places, de canoë, de paddle	15 €
	1 h de pédalo 4 places	20 €
	Cours de sport	8 €
<b>Locations</b> (à la journée)	Chaise longue	8 €
	Parasol	5 €
	Cabine individuelle	8 €
	Casiers	3 €
<b>Ventes</b>	Maillot de bain	10 €

Réception par le préfet : 27/04/2026

Mise en ligne le 27 avril 2026

### \*Cartes de Plage adhérents saison 2026

#### Carte obligatoire pour profiter de la « gratuité » ainsi qu'à l'accès à la caisse adhérents.

Les personnes éligibles à la carte plage sont :

- **Carte 20 €** : les adamois de 14 ans et plus
- **Carte gratuite** : les enfants adamois de moins de 14 ans (à la date de l'achat de la carte)
- **Carte 5 €** : Les agents municipaux, leurs conjoints et enfants mineurs (une seule carte pour l'ensemble de la famille)

Les cartes individuelles seront à **retirer à la Plage de L'Isle-Adam** lors des ouvertures de la caisse munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité pour justifier de l'identité et de la date de naissance.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une photo d'identité récente de moins de 6 mois, format identité.

Pour extrait certifié conforme,


 Le Maire,  
  
**Sébastien PONIATOWSKI**

Le secrétaire de séance

  
**Julita SALBERT**